



Notes de Dèces de l'an 8 Commun de Notre Dame au Bois

1. A UJOURD'HUI *Vingt-huit Ventose* l'an huit de la République française, à *Six* heures du matin, par-devant moi *George Maigné* adjoint à l'Agent Municipal de la Commune de *Notre Dame au Bois* Canton d'Yssche, Département de la Dyle, établi par la Loi, pour recevoir les Actes destinés à constater les Naissances, les Mariages et Décès des Citoyens, sont comparus en la Maison Commune *la Citoyenne Anne Vanhacker* Epouse du Defunt, Demeurante à *Notre Dame au Bois* journaliere Et la Citoyenne *Barbe Vanhacker* Belle-fleur du Defunt domiciliée au dit lieu servante de profession qui m'ont Declaré qu' *Antoine Kumps* journalier, né à *Yssche* domicilié à *Notre Dame au Bois* Etait Decedé ce matin à huit heures à l'age de cinquante quatre ans. D'après cette déclaration, je me suis sur-le-champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du Décès du *Dit Antoine Kumps* et j'en ai dressé le présent Acte que *les susdites Anne Et Barbe Vanhacker* ont Declaré en pouvoir signer avec moi à cause de ne savoir Ecrire.

Fait en la Maison Commune de *Notre Dame au Bois*, les jour, mois et an ci-dessus. Le Defunt Etait fils d' *Etienne Kumps* domicilié à *Yssche* *George Maigné*.



2. A UJOURD'HUI *Vingt-neuf Prairial* l'an huit de la République française, à *huit* heures du matin, par-devant moi *George Maigné* adjoint *maire* Agent Municipal de la Commune de *Notre Dame au Bois*, Canton d'Yssche, Département de la Dyle, établi par la Loi, pour recevoir les Actes destinés à constater les Naissances, les Mariages et Décès des Citoyens, sont comparus en la Maison Commune *les Citoyens Clement Lefever* pere du Defunt *Lissierand Et Francois De Neers* *Lissierand* et voisins du Defunt, tous deux domiciliés à *Notre Dame au Bois* qui m'ont Declaré qu' *Clement Lefever* Natif de *Notre Dame au Bois*, y Etait Decedé ce matin à cinq heures age de deux ans. Sa mere *Corine Luppens*. D'après cette déclaration, je me suis sur-le-champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du Décès du *Dit Clement Lefever* et j'en ai dressé le présent Acte que *les Deux temoins* ont signé avec moi.

*Clement Lefever* *Francois De Neers*  
Fait en la Maison Commune de *Notre Dame au Bois*, les jour, mois et an ci-dessus. *George Maigné*.

3. AUJOURD'HUI *Dix huit fructidor* l'an huit de la République française, à *deux* heures *après midi*, par-devant moi  
*George Mayne* adjoint maire, Agent Municipal de la Commune de *Notre-dame-au-bois*, Canton d'Yssche, Département  
 de la Dyle, établi par la Loi, pour recevoir les Actes destinés à constater les Naissances, les Mariages et Décès des Citoyens, sont comparus  
 en la Maison Commune *Cornil Boon* *Per du Defunt garde forestier marié Et Gerard Bolan* *Charretier*  
*et voisin du Defunt domiciliés à Notre-dame au Bois qui m'ont déclaré que Jean Boon*  
*natif de Notre-dame au Bois y était decédé ce matin à trois heures agé de quarante huit*  
*jours, dont la mere est Isabelle Lefevre épouse du dit Boon*  
 D'après cette déclaration, je me suis sur-le-champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du Décès du dit Jean  
*Boon* et j'en ai dressé le présent Acte que *Les temoins ont signé excepté Gerard Bolan*  
*qui a déclaré ne savoir écrire*

Fait en la Maison Commune de *Notre-dame au Bois*, les jour, mois et an ci-dessus. *Cornelis Boon*  
*George Mayne*

4. AUJOURD'HUI *Vingthuit fructidor* l'an huit de la République française, à *neuf* heures *du matin*, par-devant moi  
*George Mayne* adjoint maire, Agent Municipal de la Commune de *Notre-dame-au-bois*, Canton d'Yssche, Département  
 de la Dyle, établi par la Loi, pour recevoir les Actes destinés à constater les Naissances, les Mariages et Décès des Citoyens, sont comparus  
 en la Maison Commune *Guillaume Lefevre* *per du Defunt, tisserand Et Francois Senecus* *Oncle du*  
*Defunt domiciliés à Notre-dame au Bois qui m'ont déclaré que Clement Lefevre natif*  
*de Notre-dame au Bois y était decédé ce matin à cinq heures agé d'un an et sept mois*  
*dont la mere est Marie Gossens*  
 D'après cette déclaration, je me suis sur-le-champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du Décès du dit *Clement*  
*Lefevre* et j'en ai dressé le présent Acte que *Les temoins ont signé avec moi*  
*Guillaume Lefevre*

Fait en la Maison Commune de *Notre Dame au Bois*, les jour, mois et an ci-dessus. *Franciscus Senecus*  
*George Mayne*

AUJOURD'HUI l'an de la République française, à heures, par-devant moi  
 , Agent Municipal de la Commune, Canton d'Yssche, Département  
 de la Dyle, établi par la Loi, pour recevoir les Actes destinés à constater les Naissances, les Mariages et Décès des Citoyens, sont comparus  
 en la Maison Commune

D'après cette déclaration, je me suis sur-le-champ transporté au lieu de ce domicile, je me suis assuré du Décès d  
 et j'en ai dressé le présent Acte que

Fait en la Maison Commune

, les jour, mois et an ci-dessus.

Table Alphabétique des  
 Decès de l'an huit

18 fr. Boon - Jean, acte

28 fr. - Mump - Antoine acte

29 prair. Lefevre - Clement acte

28 fr. Lefevre - Clement acte